



**Demande d'autorisation pour ouvrir N° 08-2026
un débit temporaire**

Ouverture exceptionnelle

Prolongation d'ouverture

**DEBIT DE
BOISSONS**

CATEGORIE 1

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) **Mme RABILLER**

Prénoms **Elodie**

Profession ou qualité **secrétaire Association les P'tits Loups de demain**

Domicile **980 route du bourg
76490 Louvetot**

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A L'école de Louvetot

Le 26/04/2026 de 08h00 Jusque 17h00

Le de Jusque

Le de Jusque

A l'occasion de (1) Foire à tout

(1) Indiquer le motif : foire, Signature
vente de charité, fête, etc...

Le 30/03/2026

ARRETE DU MAIRE

Monsieur le Maire de Louvetot

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art.L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Que :Mme RABILLER Elodie est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 1^{ère} catégorie

à L'école de Louvetot Le 26/04/2026 de 08h00 Jusque 17h00

Le de Jusque

Le de Jusque

Fait à Louvetot

Le Maire

, le 30/03/2026

Guillaume Hauchard

